

BUDGET 2017 : UN BUDGET POUR L'AVENIR !

Le budget 2017 de la Communauté d'Agglomération a été adopté à une très large majorité lors du Conseil communautaire du 6 avril dernier.

Pour boucler ce budget, nous avons dû, comme l'année précédente, faire des efforts d'économie tous azimuts afin de faire face aux contraintes extérieures toujours aussi fortes, en particulier de l'État qui continue à prélever sur le budget des collectivités locales pour équilibrer son propre budget. En quatre ans, l'État nous aura « prélevé » 2,5 millions d'euros, une somme considérable au regard de nos capacités financières ! Si l'État a ses propres contraintes, il est démagogique de constater que cela se fait sur le dos des collectivités locales et donc de leurs habitants. Ceux-ci attendent de nous des services de proximité de grande qualité comme des infrastructures sportives, des équipements culturels, des services à la population comme l'action sociale, les crèches, l'aide aux plus démunis, le logement des seniors au travers des EHPAD, des foyers logements, un ramassage des ordures ménagères efficace, une distribution d'eau et un assainissement de qualité... et, pour notre territoire, la généralisation de la fibre qui permettra enfin aux particuliers comme aux entreprises de communiquer dans des conditions satisfaisantes, ce qui n'est malheureusement pas le cas actuellement !

Tout cela a évidemment un coût. Malgré les efforts des services et des élus de la Communauté d'Agglomération, nous avons dû, sans gaité de cœur, nous résoudre à augmenter la fiscalité communautaire de 2 %, afin de nous redonner des capacités d'investissements indispensables pour assurer l'avenir et financer dans de bonnes conditions l'arrivée de la fibre sur tout le territoire de l'agglomération.

La taxe d'habitation n'est pas la seule contribution versée par nos concitoyens à la Communauté d'Agglomération. Viennent s'ajouter le coût du ramassage des ordures ménagères ainsi que le coût de l'eau et de l'assainissement. Pour 2017, si l'on additionne ces trois éléments, et sur la base d'une **VALEUR LOCATIVE MOYENNE PAR COMMUNE**, les habitants de 20 communes verront le coût total baisser et 13 communes verront leur coût total légèrement augmenter sans que cela dépasse une augmentation de 20 € par foyer.

Tout cela démontre que la Communauté d'Agglomération est bien gérée. Le fonctionnement est maîtrisé et les efforts budgétaires à réaliser sont uniquement dus aux prélèvements successifs décidés par l'État.

Grâce aux efforts de tous, la Communauté d'Agglomération peut envisager sereinement l'avenir tout en continuant à apporter aux habitants du territoire un service de qualité que beaucoup d'intercommunalités nous envient !



Bernard Delvert,
Vice-Président
à la CA Meuse Grand Sud
en charge des finances

3 820 992 €

Budget principal du CIAS
(coût brut)

dont 1 427 296 € de subvention
versée par l'agglomération
(cette somme est comprise dans
la partie action sociale en supra).

Les multi-accueils (crèches)
qui apparaissent dans le graphique
ont un coût net de 567 583 € dans
le budget principal du CIAS.

1 858 590 €
Action sociale

3 873 200 €
Eau et
assainissement

Eau et assainissement



Tri des déchets

4 957 033 €
Ordures ménagères



548 704 €
Intérêt de la dette

BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MEUSE GRAND SUD

(Les chiffres sont en brut)

BUDGETS ANNEXES DU CIAS (Centre intercommunal d'action sociale)

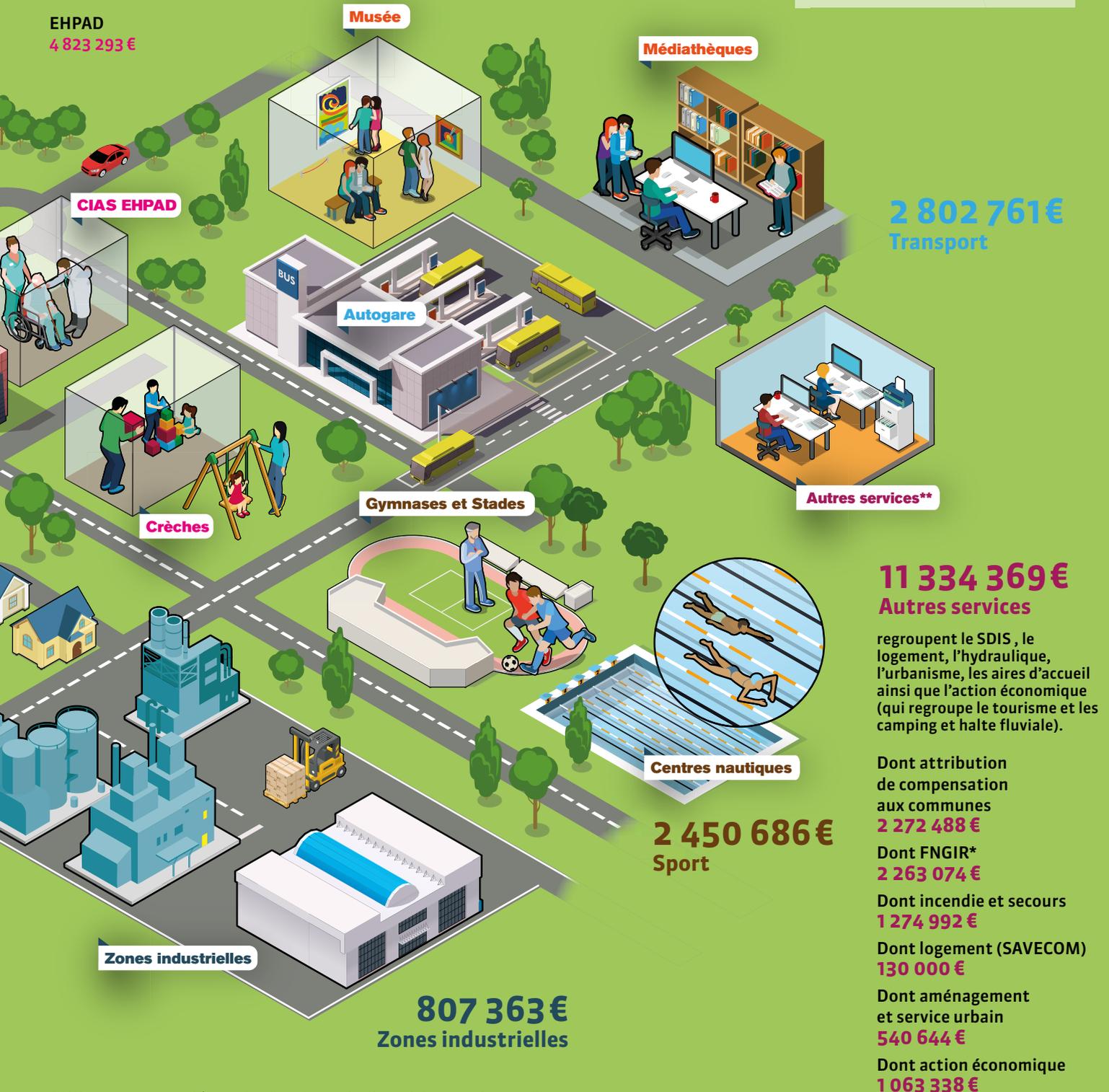
Bar-le-Duc santé
716 810 €

Foyer logements
591 586 €

EHPAD
4 823 293 €

2 296 047 €
Culture

5 514 244 €
Autofinancement



* FNGIR : somme reversée à l'État par la collectivité pour la réforme de la taxe professionnelle.